

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 13 mai 1896](#)

Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 13 mai 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (96v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy, Guiard et Cie, 13 mai 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/09/2025 sur la plateforme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46286>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[13 mai 1896](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Offroy et Cie](#)

Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

RésuméAnnonce l'envoi d'un chèque de 52,18 F à Fumouze frères.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées [Fumouze frères](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Paris le 15 mai 1891

Monsieur le Directeur
de M. N. Poincaré
Paris

Monsieur Offroy Guillard vous,
J'ai l'honneur de vous accuser
reception de votre lettre et de
votre pli recommandé du
11 courant, dont j'ai passé
les pièces conformes.

Je vous prie d'agréer
Messieurs, l'assurance
de toute ma consi-
dération

M. N. Poincaré

Prenez note je vous
prie, que j'envoie avec
ce pli le chèque suivant
auquel je vous prie de
faire bon accueil.

N^o D 29714 valeur
cinquante deux francs 10 centimes